

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE



DATE de CONVOCATION
6 AVRIL 2023

DATE de PUBLICATION
14 AVRIL 2023

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 38
Présents : 30
Votants : 35

L'an deux mille vingt-trois,
le 11 avril à dix-huit heure trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Polyvalente de Saint-Dolay en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : M. Patrick BEILLON, - Mme Anne-Cécile BLANCHARD, - M. Jean-François BREGER, - Mme Muriel CLERY, - MM. Michel CRIAUD, - Jean-Paul DANIEL, - Guy DAVID, - Mmes Béatrice DENIGOT, - Isabelle DESMOTS, - Annie DRENO, - MM. Samuel FERET, - Guillaume FREDET, - Patrick GERAUD, - Gérard GUILLOTIN, - Denis HILLAIREAU, - Bruno HUBERT, - Jean-Marie LABESSE, - Mme Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC, - M. Bruno LE BORGNE, - Mmes Christine LE CADRE, - Geneviève LE GOUALLEC, - MM. Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Mireille LUCAS, - Muriel MALNOE, - M. Noël PAUL, - Mme Odile PROVOST, - MM. Bertrand ROBERDEL, - Eric ROZE, - Mme Isabelle SIRLIN.

Etaient Absents Excusés : Mme Laurence BAUDAIS, - M. Christian BILLY, - Patrick BUESSLER-MUELA, - Mme Marie-Thérèse CABON, - Alain HALIMI, - Mmes Nicole KORN, - Mmes Jocelyne PHILIPPE, - Régine ROSSET.

Mme Laurence BAUDAIS donne pouvoir à Mme Christine LE CADRE

M. Christian BILLY donne pouvoir à Mme Anne-Cécile BLANCHARD

Mme Marie-Thérèse CABON donne pouvoir à M. Michel CRIAUD

Mme Nicole KORN donne pouvoir à M. Noël PAUL

Mme Jocelyne PHILIPPE donne pouvoir à M. Eric ROZE

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Isabelle SIRLIN a été élue Secrétaire.

**DELIBERATION N°39-2023 – FINANCES - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2023 DU BUDGET ANNEXE SPANC
(40003)**

Au vu des orientations budgétaires (DOB) 2023 débattues par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 14 mars 2023, M. Guy DAVID, Vice-président en charge des finances, présente le projet de Budget Primitif 2023 du Budget Annexe SPANC.

Le projet de budget et une note de présentation des Budgets Primitifs 2023 ont été adressés aux conseillers communautaires.

En section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Reste à réaliser 2022	Propositions nouvelles	BP 2023
Écritures réelles			
011 Charges à caractère général		163 652,00	163 652,00
012 Charges de personnel		93 231,00	93 231,00
65 Autres charges de gestion courante		2 005,84	2 005,84
67 Charges exceptionnelles		1 000,00	1 000,00
68 Dotations aux provisions		1 000,00	1 000,00
Sous-total écriture réelles	0,00	260 888,84	260 888,84
Écritures d'ordre ou sans réalisation			
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		1 721,16	1 721,16
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	1 721,16	1 721,16
TOTAL Dépenses de fonctionnement	0,00	262 610,00	262 610,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes de fonctionnement	Reste à réaliser 2022	Propositions nouvelles	BP 2023
Écritures réelles			
70 Ventes de produits fabriqués prestations de services		167 050,00	167 050,00
74 Subventions d'exploitation			0,00
75 Autres produits de gestion courantes		0,46	0,46
77 Produits exceptionnels			0,00
Sous-total écriture réelles	0,00	167 050,46	167 050,46
Écritures d'ordre ou sans réalisation			
002 Résultat reporté *		95 559,54	95 559,54
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	95 559,54	95 559,54
TOTAL Recettes de fonctionnement	0,00	262 610,00	262 610,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

En section d'investissement :

Dépenses d'investissement	Reste à réaliser 2022	Propositions nouvelles	BP 2023
Écritures réelles			
20 Immobilisations incorporelles		22 000,00	22 000,00
21 immobilisations corporelles		6 800,00	6 800,00
Sous-total écriture réelles	0,00	28 800,00	28 800,00
TOTAL Dépenses d'investissement	0,00	28 800,00	28 800,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes d'investissement	Reste à réaliser 2022	Propositions nouvelles	BP 2023
Écritures d'ordre ou sans réalisation			
001 Solde d'exécution reporté *		27 078,84	27 078,84
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		1 721,16	1 721,16
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	28 800,00	28 800,00
TOTAL Recettes d'investissement	0,00	28 800,00	28 800,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Affiché le

ID : 056-200027027-20230411-BP_SPANC_2023-BF

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTÉ** le Budget Primitif 2023 du Budget Annexe SPANC.

Pour Extrait Certifié Conforme,
A Muzillac, le 13/04/2023
Le Président,

